

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	60

PRESENTS	47
POUVOIRS Suppléants	3
POUVOIRS Titulaires	10
ABSENTS	32

Vote Pour : 60  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la Convocation  
07 OCTOBRE 2025  
Date d'Affichage  
07 OCTOBRE 2025

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
SEANCE DU LUNDI 13 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi treize octobre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents :** Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Alain ASSIÉ, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Martine SOUQUET, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Jacques VIGOUROUX

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** Mesdames et Messieurs, Gwenaël GRANGER à Alain CAMALET, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIE

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Mathieu BLESS, Jean-Claude BOURGEADE à Elisabeth LOYER, Dominique BOYER à Martine SOUQUET, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Sylvie DA SILVA à Christian LONQUEU, Christelle HARDY-HEBRARD à Pascal HEBRARD, Saïd MEHDI à Michelle LAVIT, Régine MOULIADE à François JONGBLOËT, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Claire VILLENEUVE à Christophe GOURMANEL

**Absents/Absents excusés :** Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Lahcène BAAZIZ, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-François BAULES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Gabriel CARRAMUSA, Céu DA COSTA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Serge GARRIGUES, Maryse GRIMARD, Christophe HERIN, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Françoise MALAURE-NERIN, Jean-Marc MOLLE, Marie MONTELS, Christel PALIS, Christian PERO, Francis PRADIER, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Didier SALANDIN, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Claude SOULIES, Laurent SQUASSINA, Benoît TRAGNÉ

**Secrétaire de séance :** Monsieur Paul BOULVRAIS

**N°193\_2025**  
**ACTES : 1.1.7**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 08- Avenant n°1 au lot 4 de l'accord-cadre « Fourniture de documents imprimés, documents sonores et documents vidéo avec prestation et services associés pour les médiathèques d'agglomération Gaillac-Graulhet »**

**Exposé des motifs**

Le lot n°4 de l'accord-cadre « DVD tous genres » relatif à la « Fourniture de documents imprimés, documents sonores et documents vidéo avec prestation et services associés pour les

médiathèques d'agglomération Gaillac-Graulhet » a été attribué le 25 novembre 2024 à la société ADAV pour une durée de 24 mois avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Suite au transfert du siège social de la Société ADAV au 37 Rue des Envierges - 75020 PARIS, à compter du 22 septembre 2025, du changement de numéro de SIRET et de RIB, il y a lieu de procéder à ces modifications par avenant qui n'entraînent aucune incidence financière.

### Le Conseil de communauté,

Oùï cet exposé,

Vu l'article L 2194-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°208\_2024 du 25 novembre 2024 autorisant la signature des accords-cadres « Fourniture de documents imprimés, documents sonores et documents vidéo avec prestation et services associés pour les médiathèques d'agglomération Gaillac-Graulhet »

### Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **approuve** l'avenant n°1 pour le changement d'adresse, de SIRET et de RIB de la Société ADAV,

- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le 20 OCT. 2025

- publication - mise en ligne

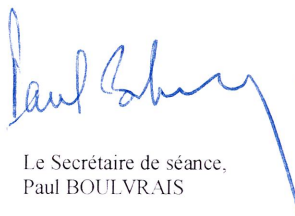
Le 20 OCT. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,

Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,  
Paul BOULVRAIS



Le Président,  
Paul SALVADOR